

Cybersécurité en Afrique, un enjeu crucial

Ces dernières années ont vu une explosion de la cybercriminalité à l'échelle mondiale. Le nombre de cyberattaques réussies a plus que doublé au cours des cinq dernières années. Cette tendance inquiétante se vérifie également en Afrique. Ces cyberincidents peuvent avoir des conséquences désastreuses pour les entreprises et les gouvernements, allant de l'interruption des opérations commerciales au vol massif de fonds et à la fuite de données sensibles. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le manque de préparation face aux cybermenaces pourrait coûter annuellement en moyenne jusqu'à 10 % du PIB des pays africains. L'un des principaux défis pour le continent réside dans l'insuffisance des infrastructures de sécurité informatique. De plus, près de 90 % des entreprises africaines n'ont pas de protocoles de cybersécurité, ce qui les rend extrêmement vulnérables aux attaques. Face à cette situation critique, des experts appellent à une refonte de l'approche de la cybersécurité en Afrique alors que le continent s'engage dans une transformation numérique.

(Source : <https://fr.africanews.com/2024/09/19/cybersecurite-en-afrique-un-enjeu-crucial/>)

Cybersécurité : comment l'Afrique essaie de se défendre

De plus en plus connectée à Internet, donc sujette aux cybermenaces, l'Afrique est en quête de la meilleure approche pour protéger ses internautes. Très réactif sur le sujet depuis une dizaine d'années, le Maroc a par exemple mis en place une stratégie nationale de lutte contre la cybercriminalité en multipliant les structures dédiées. En Afrique de l'Ouest, le Sénégal a créé un Centre national opérationnel de Cybersécurité (CNO), ainsi qu'un laboratoire, qui dépend de la police nationale. Sur l'engouement des pays à créer des institutions nationales, l'avocat Patrick Amouzou est partagé. « La cybercriminalité transcende les frontières et les régions. Apporter des réponses pays par pays sera vain. Il faut des solutions régionales », explique-t-il. « Les États ont peur de perdre de leur souveraineté ». « En dehors des surveillances et des écoutes, les moyens de lutte contre la cybercriminalité n'octroient pas aux États davantage d'autorité », précise-t-il. Une coopération régionale laisse entendre une perte d'influence pour les États et cela est dur à accepter pour la plupart d'entre eux. Mais pour une telle tâche qu'est la lutte contre les cyberattaques, la solution doit être globale.»

(Source : https://www.lepoint.fr/economie/cybersecurite-comment-l-afrique-essaie-de-se-defendre-03-11-2017-2169519_28.php)

Africa CEO : Bassirou Diomaye FAYE plaide pour la souveraineté numérique africaine

Présent à l'Africa CEO Forum 2025 à Abidjan, le président sénégalais Bassirou Diomaye FAYE a mis l'accent sur la nécessité pour l'Afrique d'atteindre la souveraineté numérique. Le chef de l'État a cité en exemple des pays comme l'Estonie et le Rwanda, qui ont réussi à digitaliser massivement leurs services publics, affirmant qu'ils « doivent servir de modèle pour le continent ». « Nous devons nous assurer que l'Afrique ne reste pas en retard dans ce domaine crucial », a-t-il déclaré, tout en soulignant l'importance d'intégrer la digitalisation dans tous les secteurs, des services publics aux entreprises locales. Le Président a également insisté sur la nécessité d'une collaboration stratégique entre les États africains et les entreprises privées pour développer des infrastructures numériques sécurisées. « Si nous ne sécurisons pas nos données, notre souveraineté numérique sera compromise », a-t-il averti.

(Source : <https://walf-groupe.com/blog/2025/05/12/afrika-ceo-bassirou-diomaye-faye-plaide-pour-la-souverainete-numerique-africaine/>)

Souveraineté numérique : sur quels axes l'Afrique doit-elle capitaliser ?

Lors de la troisième édition du Gitex Africa, Mohamed Al Kuwaiti, chef du Conseil de la cybersécurité des Émirats Arabes Unis, a insisté sur l'importance de la cybersécurité dans toute stratégie de développement numérique. « La sécurité est un pilier sans lequel aucune souveraineté numérique ne peut émerger. C'est une condition de la confiance, sans laquelle les citoyens, les entreprises et les États ne peuvent s'approprier les technologies de demain », a-t-il indiqué. Selon lui, il est urgent de bâtir des systèmes résilients, interopérables et alignés sur les standards internationaux, tout en étant adaptés aux contextes régionaux. « La cybersécurité n'est pas uniquement une affaire de technique : elle doit être pensée dans un cadre de coopération entre gouvernements, entreprises et centres de recherche. »

(Source : <https://leseco.ma/maroc/souverainete-numerique-sur-quels-axes-lafrique-doit-elle-capitaliser.html>)

Démystifier l'influence des acteurs extérieurs dans le secteur technologique africain

La dépendance de l'Afrique à l'égard de fournisseurs étrangers pour l'infrastructure technologique du continent est largement considérée comme une vulnérabilité majeure en matière de cybersécurité. L'exemple le plus frappant est celui des ingénieurs réseau du siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, qui ont découvert une vaste campagne de cyberespionnage dans les locaux construits par la Chine. Cet incident très médiatisé s'inscrit dans un schéma où des acteurs extérieurs tirent parti de leur influence sur les infrastructures technologiques, les chaînes d'approvisionnement et les bâtiments gouvernementaux pour se livrer à des cyberattaques en Afrique et dans le monde entier. Dans le même temps, les technologies de l'information et de la communication fournies de l'extérieur apportent une contribution indispensable au développement technologique de l'Afrique et au bien-être de millions d'Africains. Les fournisseurs étrangers resteront des acteurs influents dans les espaces technologiques dans un avenir prévisible. Le défi pour les pays africains est donc de savoir comment tirer le meilleur parti des technologies fournies par l'extérieur tout en protégeant les infrastructures essentielles de l'Afrique. Une vue détaillée du secteur technologique africain révèle qu'il n'est pas sous le contrôle d'un seul acteur, et qu'il existe de nombreuses opportunités pour les africains de s'affirmer. En encourageant davantage la diversité et la concurrence au sein du secteur technologique, les gouvernements Africains peuvent contribuer à atténuer les vulnérabilités liées à l'influence d'acteurs extérieurs

(Source : <https://africacenter.org/fr/spotlight/demystifier-linfluence-des-acteurs-externes-dans-le-secteur-technologique-africain/>)

Nb: le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.